

A nous les problèmes de riche

Ainsi s'est écoulé une année qui marqua le centenaire de « *Cette grande lueur à l'Est* », de la naissance de Thelonious Sphere Monk, le plus fascinant des musiciens de jazz, ou de celle du mot surréaliste, que l'on doit à Guillaume Apollinaire, et qui, dans l'ordre économique et financier, fut celle où l'on a pu se dire qu'enfin, le gros des ennuis (on est parfois obligé d'euphémiser) était passé.

Les « ennuis », pour le financier d'entreprise, se sont manifestés au cours des dernières années sous les traits de directives et règlements, lois, ordonnances et décrets. La législation n'est pas une calamité en soi, mais celle-là fut exubérante, souvent affreusement technique, parfois incohérente, et comme en perpétuel renouvellement.

Elle fera bientôt partie des meubles et l'on aura appris à ne pas se cogner à ses angles vifs. Il ne reste qu'à attendre les entrées en application de la foisonnante directive révisée sur les marchés d'instruments financiers (c'était juste après le réveillon de la saint-Sylvestre) et du règlement sur les fonds monétaires (applicable en juillet pour les nouveaux fonds, en janvier 2019 pour les fonds existants).

Les règles s'appliquant aux établissements bancaires, principaux fournisseurs des financiers d'entreprise, sont, elles aussi, à peu près stabilisées : Bâle III, dont les derniers volets ont été négociés en décembre pour aboutir à un dispositif « *plus comestible* » que ce qui avait été initialement envisagé, selon le mot de Frédéric Oudéa, le directeur général de la Société générale, auquel il faut ajouter la directive sur les marchés d'instruments financiers, la norme comptable IFRS 9 et les nouvelles dispositions sur les données personnelles.

Quant à l'Union des marchés de capitaux, passablement enlisée dans un luxe de détails techniques et

oublieuse de l'événement majeur que constitue le Brexit (lire l'entretien avec Sylvain de Forges, pages 8 et 9), elle ne concerne que peu les grandes entreprises et même certaines ETI, « *pour qui l'accès aux marchés est aisé et pour ainsi dire routinier* ».

Les « ennuis », ce furent aussi une croissance au mieux molle, au pis introuvable en Europe et dans certains pays en développement : pas facile de piloter le bas du bilan quand le haut du compte d'exploitation ne veut décidément pas décoller.

Business as usual

A l'orée d'un nouveau millésime, on a tourné la page de cette période ingrate. Si tout se passe sans encombre, les entreprises vont pouvoir acclimater les législations nées de la crise des *subprimes* à la faveur d'un environnement économique favorable (lire le dossier de la présente *Lettre du trésorier*).

Dans le champ de la finance, les entreprises vont désormais devoir se colleter avec des problèmes de riche. Ceux-ci, centraux, par exemple : les taux d'intérêt à long terme vont-ils remonter ? jusqu'où ? à quel rythme ? l'avis de décès de l'inflation doit-il être officiellement publié ? (lire le dossier et l'analyse d'Adam Kurpiel, page 7).

Et à l'étage de la direction financière, on va pouvoir, enfin, se consacrer au métier, à la gestion, au management, et aux innovations, qui ne manquent pas. *Business as usual*, c'est ce que l'on peut souhaiter de mieux aux financiers d'entreprise.

A l'aune d'une année qui s'annonce sous de meilleurs auspices, la *Lettre du trésorier*, qui devrait vous proposer prochainement un nouveau service, vous présente ses meilleurs vœux.

La Lettre du trésorier



AVEC TREASURY LINE, MAÎTRISEZ VOTRE BUDGET !

- Un seul outil à maintenir et à administrer pour toutes les fonctions de trésorerie
- Compatibilité ascendante garantie de toutes les versions, y compris pour les interfaces existantes
- Autonomie complète sur le déploiement et l'évolution de la solution : nouveaux paramétrages, interfaces, traitements et rapports
- Intégration SI garantie, conforme à vos processus sécurité

Treasury Line : L'art de simplifier la vie des trésoriers depuis 2015



**DATA
LOG**

FINANCE

Think Cash

Contact :

+ 33 1 44 08 80 10
www.datalog-finance.com

Sommaire



La Lettre du trésorier

N°353 / janvier 2018

afte | Association Française des
Trésoriers d'Entreprise

Président
Philippe Messenger

Directeur de la publication
François d'Alverny

Rédacteur en chef
Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Comité de rédaction
Raffi Basmadjian
Véronique Blanc
Marc Espagnon
Lionel Jouve
Vincent Le Bellac
Véronique Nassour
Hervé Postic
Brice Roche

Commission paritaire
N° CPPAP 0614 G 88142
ISSN n° 0757 – 0007
Dépôt légal : janvier 2018 -
N° 01241
Impression : Imprimerie de
Champagne – 52200 Langres
Photos couverture et page 8 :
Thomas Laisné
Régie publicitaire : FFE
Isabelle de la Redonda
01 53 36 20 42
i.redonda@ffe.fr

AFTE
3 rue d'Edimbourg
75008 Paris
Tél : 01 42 81 53 98
Fax : 01 42 81 58 55
Adresse Internet : afte.com
E-Mail : afte@afte.com

LE DOSSIER

PAGE 3 A nous les problèmes de riche

ISOMMAIRE

PAGE 5

IUN POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

PAGE 7 Taux euro : un « désancrage » progressif en 2018
Par Adam Kurpiel, responsable de la stratégie « taux d'intérêt »,
Société générale CIB

I ENTRETIEN

PAGE 8 Sylvain de Forges
Président du conseil de surveillance
Spread Research

DOSSIER PAGE 11

L'économie et les marchés en lévitation

IBRÈVES

PAGE 18 L'actualité, en quelques lignes

IMÉTIER

PAGE 19 La fiducie plus efficace que les sûretés classiques

ICOMPTABILITÉ

PAGE 22 Recommandations de l'AMF pour la clôture 2017

IACTUALITÉS

PAGE 23 Un marché obligataire serein

ILES ACTIVITÉS DE L'AFTE

PAGE 24

IAGENDA

PAGE 25

ITAUX ET CHANGES

PAGE 26 Les chiffres